

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20240917_10
Référence Nomenclature n°7.5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Pôle des solidarités, cohésion sociale, CCAS
Service en charge : Pôle des solidarités, cohésion sociale, CCAS

OBJET : Banque Alimentaire de la Loire – Attribution et versement d'une subvention de fonctionnement - Année 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2251-3-1, L3231-3-1, L4253-5 ;

Vu l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 précisant que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du budget ;

Considérant que la Ville de Firminy est sollicitée par l'association Banque Alimentaire de la Loire pour sa demande de subvention de fonctionnement au titre de l'année 2024,

Considérant que l'association Banque Alimentaire de la Loire est d'un soutien au regard des missions et de leurs contributions aux collectifs locaux qui contribue aussi à la solidarité auprès de familles en difficultés,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'attribution et le versement d'une subvention de 525 € au titre de l'année 2024 à l'association Banque Alimentaire de la Loire,
- Dire que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du budget de la Commune,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **APPROUVE** l'attribution et le versement d'une subvention de 525 € au titre de l'année 2024 à l'association Banque Alimentaire de la Loire,
- **DIT** que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du Budget de la Commune,

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20240917_10
Référence Nomenclature n°7.5


- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 17 Septembre 2024

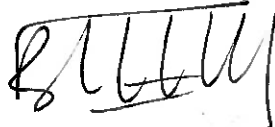
La Secrétaire de séance


Chantal PORTAILLER

Le Maire,


Julien LUYA

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 19 Septembre 2024.....
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
S. BELAIDI



Conformément aux articles R 421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, soit par voie postale au 184 rue Duguesclin - 69003 LYON ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2024

Banque Alimentaire de la Loire – Attribution et versement d’une subvention de fonctionnement - Année 2024

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 10 Septembre 2024, s’est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 17 Septembre 2024 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe, Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis, Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla (à partir de 19h21), M. CHANUT Robert, Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel, M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Arlette, M. LOMBARDIN Daniel, Mme FILLOUX Tiffanie, M. DUMOND Jean-Claude, Mme PORTAILLER Chantal, M. PETIT Marc, Mme PERRON Julie, Mme GIBERNON Danielle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

POUVOIRS :

Mme GIL Nathalie à Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla (jusqu’à 19 h 21) à Mme MOUNIER Béatrice, M. ZEDDA Marc à Mme SUZAT GIULIANI Eveline, Mme BERTOLETTI Christiane à Mme MAISONNEUVE Marie, M. MENDES José à M. CHARTRON Jean-Paul.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme PORTAILLER Chantal.

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de membres présents : 28
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de membres absents :
Nombre de votants : 33

